

ALLOCUTION D'OUVERTURE de la cérémonie des MOTS D'OR prononcée le jeudi 25 juin 1998 à NOUAKCHOTT, au Centre culturel français,

par Maurice SIVETON,
Conseiller Culturel à l'Ambassade de France de Mauritanie

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Recteur,
Messieurs les Directeurs,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je préside avec vous, Monsieur le Secrétaire Général, cette cérémonie devenue traditionnelle de remise des diplômes et prix aux lauréats du "Mot d'Or" 1998.

Concours qui participe à la valorisation du français des affaires, le "Mot d'Or" s'est déroulé à Nouakchott le 23 mars dernier, pour la sixième fois consécutive, et il a enregistré la participation de nombreux candidats effectuant des études au Lycée Commercial, au Centre Supérieur d'Enseignement Technique, ou encore à la Faculté des Sciences Juridiques et Économiques.

Le "Mot d'Or" est organisé par l'Association "Actions pour promouvoir le français des affaires" (APFA) et il est placé sous le patronage du Haut Conseil de la Francophonie, de l'Agence de la Francophonie et de la Délégation Générale à la Langue Française.

Cette année encore, plus d'une trentaine de pays d'Europe, d'Asie, et d'Afrique ont pris part à cette manifestation destinée à favoriser une meilleure connaissance de la langue de spécialité que constitue le français des affaires, et à susciter la créativité des candidats qui doivent forger des termes ou expressions susceptibles de s'appliquer à des nouvelles situations de la vie des affaires : c'est ainsi que le "Mot d'Or" a réservé, en 1998 une large place au vocabulaire spécifique à "INTERNET". Cet enrichissement lexical apporté par les candidats leur permet de contribuer à l'adaptation constante de la langue française au monde moderne.

Leur participation à un concours largement ouvert sur la vie professionnelle (l'une des épreuves exige, notamment, la description d'un projet professionnel) répond aux préoccupations des autorités gouvernementales et académiques mauritaniennes. Elle correspond également aux objectifs de la Coopération Française, qui, par le biais d'une professionnalisation accrue de l'enseignement mauritanien entend appuyer la formation adéquate des professionnels et des techniciens dont les entreprises du pays ont besoin.

Le premier lauréat de la "Coupe du français des affaires" et celui de la "Coupe francophone des affaires" pourront être présents à Paris le 26 Novembre 1998, date fixée pour la Onzième journée du Français des Affaires, grâce au soutien de la compagnie "Air Afrique" et de la compagnie "Air France". Je voudrais ici sincèrement remercier ces deux compagnies aériennes qui manifestent concrètement leur attachement à la francophonie en permettant à nos deux lauréats de représenter la Mauritanie à une manifestation dont le caractère

international s'accroît chaque année.

Tous les lauréats se verront offrir, dans quelques instants, des livres remis par la Coopération Française.

Cette cérémonie me donne également l'occasion de remercier tous ceux qui ont œuvré pour que le "Mot d'Or" 1998 ait lieu, en particulier les services de l'Éducation Nationale et l'Université. Je le fais de tout cœur et ce sera ma conclusion.

Je vous remercie.